



CONSULTATION

MARCHÉ DE PRESTATION DE CONSEIL

ÉVALUATION DE TECHNOLOGIE DE SÉCURITÉ SUR LA BASE DE L'ANALYSE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DE DONNÉES

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : 08/01/2020 À 17H00

PRESENTATION DE SAFECLUSTER

Le Pôle de Compétitivité SAFE (ci-après dénommé SAFECLUSTER) est une association loi 1901, labellisée Pôle de Compétitivité par l'État, soutenu par le Conseil Régional SUD-PACA. SAFECLUSTER exerce des missions de soutien à l'innovation et de valorisation de l'expertise industrielle et scientifique de ses adhérents dans une logique de développement économique et de l'emploi.

Il anime un réseau de 450 membres, entreprises, centres de recherche, et utilisateurs finaux, avec une dimension nationale et des alliances et partenariats internationaux. Le Pôle SAFE est membre de la plupart des réseaux liés à la filière industrielle de sécurité, à l'innovation et à la recherche, en France et en Europe.

CONTEXTE DE LA PRESTATION

SAFECLUSTER est maître d'œuvre d'un projet, réalisé pour le compte de l'État et de la filière des industries de sécurité, visant à réaliser des **expérimentations de solutions de sécurité en situation réelle**. Il s'agit de sélectionner et de déployer des technologies permettant d'améliorer la sécurité d'un grand événement, et de mettre en place les conditions de leur test pour une évaluation des performances techniques et d'usage.

La présente consultation s'insère dans une partie de ce projet, visant à **tester et à évaluer**, à Marseille, sur un lieu public accueillant de grands événements, une technologie de **gestion électronique des accréditations**.

OBJET DE LA CONSULTATION

SAFECLUSTER a identifié un site d'expérimentation à Marseille, qui accueille des événements grand public. Le Pôle a sélectionné un groupement d'entreprises, qui propose **une solution de gestion électronique des accréditations** en utilisant des technologies mettant en œuvre le traitement de données à caractère personnel (noms, prénoms, photos, biométrie) pour le contrôle de documents d'identité, l'émission de titres d'accès, la remise de ces titres, le contrôle d'accès avec authentification et vérification des droits. Ce solution inclus la vérification des droits des agents de sécurité par l'interrogation d'une réplique de la base CNAPS (cf § outil). L'ensemble de ce processus est



dématérialisé. Il sera mis en œuvre en conditions réelles, avec des accredités réalisant leur travail habituel.

L'expérimentation porte sur 5 à 7 évènements, se déroulant entre mars et juin 2021, pour la plupart en weekend (vendredi soir ou samedi ou dimanche).

Les technologies concernées sont l'authentification par reconnaissance faciale et le traitement de données à caractère personnel de personnes accréditées. SAFECLUSTER s'est d'ores et déjà adjoint les services d'un prestataire (EXPERT BIOMETRIE), expert des questions techniques de reconnaissance faciale, qui se charge de définir et de conduire des tests techniques portant sur la détection des visages en tout temps, toutes conditions, tous critères de physiologie, la performance avec accessoires et masques sanitaires, la résistance au leurre (spoofing).

Le Pôle recherche un autre prestataire, **EXPERT DATA**, qui prendra en charge **l'évaluation de la performance de la solution testée sur la base de l'analyse qualitative et quantitative de données** (data science). Il s'agit de participer aux expérimentations et de noter la solution grâce à l'analyse quantitative et qualitative des données selon différents critères techniques couvrant l'ensemble du sujet du contrôle d'accès des accredités, depuis la remise de badge jusqu'à l'accès à la zone sensible, de manière électronique et dématérialisée.

PRESTATION ATTENDUE

La prestation EXPERT DATA comprendra trois étapes, successives et totalement liées.

PHASE DE PRÉPARATION

Cadrage

L'EXPERT DATA conduit en binôme avec l'EXPERT BIOMETRIE et sous la coordination de SAFECLUSTER une phase de cadrage et de spécifications générales fonctionnelles et techniques avec le groupement d'entreprises et le gestionnaire du site afin de définir conjointement :

- Les processus d'évaluation
- Les indicateurs de suivi et de performance

A titre d'exemple, la fluidité des contrôles est jugée comme étant un critère très important. Il conviendra donc d'identifier des indicateurs qui permettront de mesurer et d'évaluer la fluidité de la délivrance des accreditations et du contrôle des accès, selon différentes conditions opérationnelles, différentes configurations et différents types de personnels.

Ces éléments de cadrage devront être partagés et validés avec le groupement d'entreprises partenaires, en amont des expérimentations, afin que les objectifs et les indicateurs de mesure soient réalisables, compris et acceptés.

Livrable L4.1 : dossier de cadrage synthétisant le périmètre des expérimentations, les indicateurs clef de performance (KPI) basés sur l'analyse des données et les processus d'évaluation.



Spécifications

L'EXPERT DATA organise en binôme avec l'EXPERT BIOMETRIE et sous la coordination de SAFECLUSTER des ateliers techniques et fonctionnels avec les partenaires des expérimentations afin de recueillir toutes les informations concernant le fonctionnement des solutions, leurs pré requis techniques et leurs champs d'application.

Un plan de tests, basé sur les indicateurs clef de performance, devra être élaboré afin de confronter les dispositifs testés à tous les cas d'usage opérationnels d'un événement et à toutes les conditions d'utilisation. Ce plan de tests devra être élaboré et déroulé en étroite collaboration avec le groupement d'entreprises et le gestionnaire de site.

Livrable L4.2 : plan de tests et cahier de recette considérant toutes les possibilités du dispositif, les cas d'usage opérationnels utiles et les conditions spécifiques d'utilisation.

Collecte et préparation des données :

L'EXPERT DATA définit et prend en charge la collecte de toutes les données utiles à l'analyse du fonctionnement et de la performance des dispositifs.

Il travaille en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes pour notamment définir :

- La nature et le format des données à collecter
- Les principes d'échange de données
- Les indicateurs et analyses possibles

L'EXPERT DATA accompagnera également SAFECLUSTER dans la mise en place des interfaces entre les différents dispositifs à tester, afin de garantir leur interopérabilité et leur intégration avec les systèmes opérationnels déjà en place. Il propose et fourni un outil d'interface ad hoc (cf. § outil).

Livrable L4.3 : dossier de spécification des interfaces d'échange de données à mettre en œuvre.

PHASE D'ÉVALUATION OPÉRATIONNELLE

Accompagnement opérationnel :

Il est attendu de l'EXPERT DATA d'accompagner opérationnellement SAFECLUSTER lors du déroulement des expérimentations lors des événements sportifs qui permettront une mise en situation réelle des dispositifs à tester.

A l'issue de chaque événement, un rapport intermédiaire devra être établi détaillant le fonctionnement, les performances et les différentes mesures associées, selon les critères définis dans la phase de préparation. Ce rapport intégrera également les forces et faiblesses détectés ainsi que les axes d'amélioration, le cas échéant.



Une approche itérative du plan de tests est à considérer dans une logique d'amélioration continue.

Livable L4.4 : rapport intermédiaire à l'issue de chaque événement. Ces rapports intermédiaires devront être produits à J+5 de l'expérimentation afin qu'ils puissent être communiqués au groupement d'entreprise et qu'elles en tirent des enseignements pour progresser avant l'expérimentation suivante.

Bilan et perspectives :

A l'issue des expérimentations, il est demandé au titulaire de rédiger un rapport final reprenant l'ensemble des rapports intermédiaires et dressant des conclusions partagées avec toutes les parties prenantes du projet. Le rapprochement avec les cas d'usage et les attentes opérationnelles sera recherché. Ce rapport devra également mettre en perspective ces expérimentations vers d'autres contextes d'utilisation et notamment une implémentation dans le cadre de grands événements internationaux.

Ce rapport sera remis sous une version 1 à SAFECUSTER et au groupement d'entreprises évaluées. Des remarques pourront être apportées (échanges de message et réunion téléphoniques). Ensuite l'EXPERT DATA produira le rapport sous sa version définitive (v2).

Un autre rapport, portant sur l'évaluation des technologies d'authentification par reconnaissance faciale, sera réalisé par l'EXPERT BIOMETRIE.

Livable L4.5 : rapport final explicitant les évaluations réalisées, les données collectées, l'analyse des performances avec mise en perspective et conclusions (v1 et v2).

OUTILS

Le titulaire devra intégrer à son offre la mise en œuvre de tous les outils nécessaires à la collecte et au traitement des données, dans un strict respect du RGPD, en amont, pendant et jusqu'à 4 mois après la dernière étape d'expérimentation.

Les données et indicateurs calculés devront être synchronisées et recalées pour apparaître dans un historique cohérent avec un socle décisionnel et publiés sous la forme de tableaux de bord permettant d'en faire l'analyse et d'en apprécier la profondeur et la pertinence.

Par ailleurs, il est attendu que le prestataire prenne à sa charge la mise en place d'une réplique de la base CNAPS, permettant au groupement d'entreprises de l'interroger et de vérifier la capacité de la solution qu'ils proposent à prendre en compte les différents droits qui y figurent. SAFECUSTER se charge de la coordination des échanges avec le Ministère de l'Intérieur pour préparer la mise en place de cette réplique de la base CNAPS.

Livable L4.6 : tableaux de bord présentant les données et indicateurs calculés dans le cadre des expérimentations.

Nota : SAFECUSTER prend à sa charge la réalisation de l'étude d'impact, au sens du RGPD, relative à l'expérimentation. L'EXPERT DATA devra participer à cette étude en fournissant toutes les



informations utiles à la bonne compréhension de la phase d'évaluation au conseil juridique du Pôle.
Une convention précisera les modalités opérationnelles issues de cette étude.

PLANNING ET ÉCÉANCES

- Janvier – mars 2021 : phase de préparation
- Avril à juin 2021 : phase d'évaluation opérationnelle avec 5 à 7 évènements, pour la plupart en weekend (vendredi soir ou samedi ou dimanche).

Livable	Délais
Livable L4.1 : dossier de cadrage Livable L4.2 : plan de tests et cahier de recette Livable L4.3 : dossier de spécification des interfaces d'échange de données	Fin janvier 2021 Fin février 2021 Fin février 2021
Livable L4.4 : rapport intermédiaire à l'issue de chaque évènement	J+5 jours de l'évènement concerné
Livable L4.5 : rapport final	J+30 jours après le dernier jour d'expérimentation pour v1 ; J+60 pour v2
Livable L4.6 : tableaux de bord	J+60 jours après le dernier jour d'expérimentation

MODALITÉS DE FACTURATION

ÉCHÉANCIER	PAIEMENT
A la commande	10%
Après remise et validation de L4.1, L4.2, L4.3	30%
Après remise et validation de L4.4, L4.5, L4.6	60%





SÉLECTION DES OFFRES

Les propositions seront évaluées selon des critères techniques (60%) et financiers (40%)

Les critères techniques sont les suivants :

- Organisation de gestion de projet proposée
- Qualité de l'outil de collecte et de traitement des données
- Méthode proposée pour l'analyse des données
- Pertinence des tableaux de bord proposé
- Compétences techniques de l'équipe projet
- Expérience dans les domaines des grands événements, de la sécurité et du contrôle d'accès

Critères financiers :

- Prestation phase de préparation et phase d'évaluation opérationnelle : 30%
- Coût de mise à disposition et mise en œuvre de l'outil de collecte et traitement des données : 10%

CONTACT, INFORMATION, REMISE DES OFFRES

Les offres, comprenant un dossier technique, un bordereau de prix unitaires, les noms et mini CV des intervenants et référence de l'entreprise, doivent être envoyées **sous format électronique** avant le **08/01/2021 à 17h00** aux adresses gestion@safeccluster.com et jf.bacquey-roullet@safeccluster.com

